



CARNET DE LABORATOIRE EN ARCHÉOLOGIE ÉGYPTIENNE

Le pharaon Jules Grévy à Bibracte et la campagne de Tunisie contre les Khroumirs

Par Frédéric COLIN, Université de Strasbourg, CNRS, UMR 7044 Archimède, *Fellow USIAS*



Abstract

How to bring together Captain Haddock, the Gauls of Bibracte and a little-known 19th century Egyptologist around a translation exercise of Ancient Egyptian, about French colonial expansion during the *Troisième République*? The Egyptologist Philippe Virey dated his visit at Mont Beuvray in 1882 with a hieroglyphic formula following the regnal years of President Jules Grévy, inscribed in the Visitors' Album. This *interpretatio Ægyptiaca* provides us with the most recent attestation of the name of a Berber nation transcribed in hieroglyphics. History of colonialism in the 19th century, history of Egyptology and Iron Age Archaeology.

Pour citer cet article :

Frédéric COLIN, « Le pharaon Jules Grévy à Bibracte et la campagne de Tunisie contre les Khroumirs », *Carnet de laboratoire en archéologie égyptienne*, 2 août 2020, § X-§ X, <https://clae.hypotheses.org/487>, consulté le xx/xx/xxxx.

Je dédie cette recherche à Ma'm (un hypocoristique enfantin au départ de « Madame »), qui s'est occupée de ma tête blonde quand j'étais haut comme trois pommes, dans la Cité Benboulaïd. À mes parents, qui étaient alors coopérants belges au Technicum et au Lycée technique de Constantine. Aux Algériens et aux Tunisiens. Et sans rancune pour les bonnes sœurs françaises, de m'avoir un jour puni en m'enfermant dans le placard aux rats.

The full article with the four figures is available in open access by following this link:
<https://clae.hypotheses.org/487>

« Le hasard ne favorise que les esprits préparés »,
Louis Pasteur

« ...à condition d'écouter les femmes qui savent
interpréter l'oracle de Google »,
Cassandre

Introduction

Le hasard. Voici quelques mois, alors que la France vivait encore calfeutrée et que le temps suspendu se montrait propice au vagabondage intellectuel dans les sous-bois de dossiers buissonniers, l'équipe du projet [Bulliot, Bibracte et moi. Transcription collaborative des archives archéologiques du site de Bibracte](#) m'a transmis un feuillet numérisé de l'*Album des visiteurs du Beuvray* (**figure 1**) en me demandant s'il était possible de traduire les trois lignes de hiéroglyphes qui s'y trouvaient tracées¹.

§ 2. Au sein du vocabulaire déployé dans ce texte, l'enquête a révélé un *hapax* néologique, qui transcrit phonétiquement le nom d'une population berbère. Or, l'auteur des présentes lignes a mis en évidence, dans sa thèse de doctorat, les plus anciennes traces écrites de la langue ancestrale dont descendent les parlers berbères actuels, en répertoriant systématiquement les anthroponymes, les ethnonymes et quelques autres lexèmes issus des peuples que les égyptologues appellent traditionnellement les « Libyens ». Ce proto-langage, qui apparaît dans les sources à

partir du XIV^e siècle avant notre ère et n'est conservé qu'à l'état de fossile, fut baptisé « vieux libyque », en référence au stade plus récent et mieux documenté de la langue « libyque »². Celle-ci fut pratiquée à l'intérieur d'une vaste aire géographique nord-africaine, qui s'étendait au moins des îles Canaries à la Libye modernes, comme en témoignent des inscriptions en écriture libyque (l'ancêtre des *tifnaghs* berbères³) et des transcriptions phonétiques occasionnelles que les épigraphies punique, grecque et latine attestent dans l'Antiquité classique.

§ 3. Cet arrière-plan linguistique et historiographique invite à consacrer un commentaire spécifique à la notice égyptienne de l'*Album des visiteurs* : parmi les langues libyco-berbères dont le lexique fut emprunté par des locuteurs étrangers, le *hapax* de Bibracte constitue en effet, désormais, l'occurrence historique la plus récente d'un ethnonyme berbère transcrit phonétiquement en écriture hiéroglyphique.

§ 4. L'*Album*, aujourd'hui conservé par la Société éduenne des lettres, sciences et arts d'Autun, comprend plus de 120 pages couvertes de notices manuscrites. De 1868 à 1897, ces textes commémorent des excursions sur le site de Bibracte, dont le fouilleur, Jacques-Gabriel Bulliot (1817-1902)⁴, est souvent loué pour son hospitalité. Pour manifester auprès de lui leur appartenance

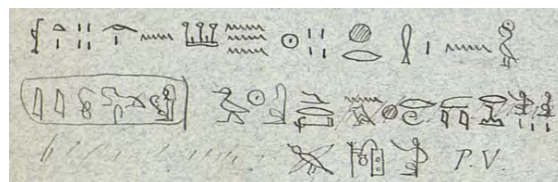
commune à la culture scolaire classique, les visiteurs font étalage de leur érudition en rédigeant en latin ou en grec des compositions dont la complexité s'échelonne entre le simple *Vidi campos ubi Bibracte fuit*, apposé par un enfant de douze ans et demi, et de savants poèmes versifiés en hexamètres dactyliques⁵.

§ 5. C'est dans cette veine didactique que se situent les trois lignes hiéroglyphiques. Elles ont été écrites sur un petit billet volant, rapporté dans un second temps à la page 52 de l'*Album*. Le champ inscrit se compose de trois textes, en haut un poème en français de douze lignes très cursives, rédigé apparemment avec le même crayon à papier que les hiéroglyphes, qui occupent la partie médiane de la séquence. Les initiales de la signature tracée à la fin de la troisième ligne égyptienne, « P.V. », sont sensiblement penchées vers la droite, comme l'écriture du poème. Un dernier texte, dont la paléographie désigne visiblement une autre main, se trouve à la base du billet. Le terme « beuverie » y constitue peut-être un jeu de mot de potache, évoquant simultanément une inspiration alcoolisée et le paysage du Mont Beuvray.

Édition

§ 6. Composé de trois lignes écrites de gauche à droite (**figure 2**), le texte hiéroglyphique fait suite au petit poème, qu'il a manifestement pour fonction de dater.

§ 7. Pour une raison inconnue, l'auteur a hachuré le nom de la peuplade mentionnée à la fin de la deuxième ligne, ainsi que l'espace laissé vide au début de la troisième ligne, avant la signature.



ḥsb.t 4 tpy n 3ḥ.t sw 4, ḥr ḥm n Hr

Ywls s3 R' dr n3 Hrwmr.w.

Vacat p3 s3 P(hilippe) V(irey).


« L'an quatre, au mois de Thôt, le quatrième jour, sous la Majesté de l'Horus Jules, le fils de Rê, celui qui repousse les Khroumirs. *Vacat*. Le fameux scribe Philippe Virey (a rédigé ce texte). »

§ 8. Cet exercice de composition hiéroglyphique doit s'interpréter en tenant compte des conditions pratiques dans lesquelles l'auteur se trouvait. En visite au

Mont Beuvray, il ne se promenait vraisemblablement pas avec un dictionnaire et un corpus de parallèles sous le bras. Il travaillait de mémoire.

§ 9. Cette remarque explique probablement la graphie hybride du nom de la saison, dans la date, qui commence par le signe



de la saison de l'inondation (*ḏḥ.t*) et s'achève par le groupe , formant habituellement la seconde partie de la graphie de

la troisième saison de l'année (*šmw*). Sous le calame de « P.V. », les trois ondulations aquatiques sont probablement conçues comme un déterminatif, par association de pensée avec l'idée d'inondation.

§ 10. Dans l'hypothèse où l'auteur aurait conçu la date au départ du calendrier julien virtuellement prolongé – solution la plus probable de la part d'un antiquisant spécialisé dans l'histoire de l'Égypte –, il se serait référé au système de datation tel qu'il se fixa sous le Haut Empire romain, lorsque le calendrier égyptien fut calé sur le calendrier julien grâce à l'intercalation d'un sixième jour épagomène tous les quatre ans (dans l'année égyptienne précédant l'année bissextile julienne). Dans ces conditions (qui prévalaient encore dans le monde orthodoxe russe ou copte, par exemple), si l'année égyptienne concernée ne précédait pas une année bissextile romaine, le 4 Thôt (*tpy n ḏḥ.t sw 4*)

correspondait à un 1^{er} septembre (= 13 septembre en calendrier grégorien, au XIX^e siècle).



§ 11. La conversion de l'année de règne (*hsb.t 4*) dans l'ère chrétienne nécessite d'identifier le souverain dont l'auteur transcrivit le nom *Ywls*. L'allusion à une victoire contre les Khroumirs (*dr n3 Ḥrwmyr.w*), dans l'épithète royale constituant le nom « de fils de Rê », fournit la clef d'identification.

§ 12. Les tintinophiles connaissent ce terme comme une injure affectueuse, que le capitaine Haddock adresse à Dupond et Dupont dans *Le trésor de Rackham le Rouge* (p. 45) : « Espèces de khroumirs !... ». L'orthographe retenue par Hergé, avec une minuscule à l'initiale, montre qu'il concevait ce mot comme un nom commun⁶. Dans le contexte des luttes sociales, à la fin du XIX^e siècle, l'emploi péjoratif de « k(h)roumir » pouvait s'appliquer à des briseurs de grève (en fait, des travailleurs étrangers perçus comme une concurrence déloyale à la botte du patronat), à côté d'autres ethnonymes victimes d'une connotation xénophobe, comme « barbares », « piémontais », « belges », « flamands », « borains »⁷. Cette connotation s'accorderait bien avec l'occurrence hergéenne de l'insulte, puisque le capitaine invective ainsi les Dupondt à l'instant où il comprend qu'ils poursuivent

jusqu'à l'absurde un travail de forçats, par pure obéissance au patron. Lui : « Qu'est-ce que vous faites encore ici à cette heure-ci ?... ». Eux : « Mais, capitaine, vous ne nous avez pas donné l'ordre de cesser de pomper... Alors, nous pompons... ».

§ 13. Le terme khroumir, var. kroumir possède ainsi plusieurs acceptions péjoratives en français, mais son origine remonte à l'ethnonyme d'une population berbère dont le territoire, situé dans le nord-ouest tunisien, confinait à l'Algérie. Même si quelques occurrences plus anciennes sont attestées, c'est à partir de 1881 que ce nom se popularisa dans la société française⁸. Cette année-là, en effet, des vendettas algéro-tunisiennes et l'incursion d'une tribu khroumir dans le territoire algérien (**figure 3**), qui fit plusieurs morts⁹, offrit à la France un prétexte pour intervenir en Tunisie et inaugurer le protectorat au terme d'une campagne rapidement conduite¹⁰. Pendant quelques mois, l'expédition en Khroumirie occupa les grands titres de la presse, ce qui fit entrer les « K(h)roumirs » dans le langage courant, comme une désignation ethnique parfois chargée d'une connotation péjorative. Un article du journal *Le Temps* du 23 février 1882, par exemple, se fait l'écho de cette introduction lexicale toute récente : (à propos d'un quartier parisien insalubre, surnommé la « Cité des Kroumirs ») « Ce nom

est en même temps une date. Il y a un an, les Kroumirs étaient absolument inconnus en France ; aujourd'hui, comme les Cosaques et les Bédouins, ils ont pris place dans le vocabulaire populaire. Kroumir est passé expression de mépris. » (p. 2).

§ 14. En dehors de la campagne de 1881 contre les Khroumirs, on ne voit pas quel autre événement marquant de la seconde moitié du XIX^e siècle évoquerait plus logiquement, au premier ou au second degré, la bravoure d'un pharaon « repousseur des Khroumirs ». Le chef de l'État en fonction était alors Jules Grévy, dont le prénom se reconnaît facilement sous la forme *Ywls* : en l'absence de signe hiéroglyphique notant le son français [y] (la voyelle de Jules), inexistant en égyptien, la prononciation du début de la séquence , *Ywl-* (soit [jul] en alphabet phonétique international), concorderait parfaitement avec la phonétique de son archétype latin *Jul-ius* ; quant au  (s) final, muet dans le français « Jules », il aurait ici une valeur strictement orthographique ou étymologique.

§ 15. Le premier mandat de Jules Grévy, troisième président de la III^e République, commença en 1879. L'an quatre de son règne (*hsb.t 4*) tombe donc en 1882, soit un

an après les événements de Tunisie, qui sont dans toutes les mémoires au moment de la visite au Mont Beuvray, en septembre 1882.

§ 16. L'abréviation P.V. de l'auteur du texte se résout grâce à la notice faisant suite aux trois lignes hiéroglyphiques, qui est signée de « Jean Virey ». Le frère aîné de Jean Virey (1861-1953)¹¹, nommé Philippe Virey (1853-1920)¹², était égyptologue, élève¹³ de François Chabas (1817-1882)¹⁴ et de Gaston Maspero (1846-1916)¹⁵. Or, le 16 décembre 1880, Philippe Virey devint membre titulaire de la Société éduenne des lettres, sciences et arts¹⁶, qui était alors présidée par Jacques-Gabriel Bulliot, le fouilleur de Bibracte et propriétaire de l'*Album des visiteurs*, où « P.V. » traça les trois lignes de hiéroglyphes. Tous les indices concordent, Philippe Virey fréquentait le fouilleur de Bibracte au moins depuis 1880, la campagne contre les Khroumirs se déroula en 1881 et la visite de « P.V. » au Mont Beuvray date de 1882, c'est-à-dire l'an quatre du président « Jules ».

§ 17. Un dernier détail prosopographique renforce cette concordance. Le frère cadet de Philippe Virey, Jean, fut admis à son tour comme membre de la Société éduenne, lors d'une séance organisée à Autun, précisément, le 2 septembre 1882¹⁷ ! La proximité chronologique et géographique des deux événements, séparés de seulement vingt-

quatre heures et vingt-cinq kilomètres, nous ramène à la visite de Bibracte : la présence des frères Virey sur le site archéologique et l'élection du cadet¹⁸, le lendemain, dans la société autunoise étaient peut-être corrélées.

§ 18. D'après le procès verbal du 2 septembre 1882, les frères Virey n'assistèrent pas à la séance¹⁹ (ouverte à 13 h), contrairement à Jacques-Gabriel Bulliot. Si le voyage des jeunes gens au Mont Beuvray²⁰ avait pour but premier de présenter le cadet au président de la Société éduenne, la rencontre supposée n'eut donc pas nécessairement lieu le 1^{er} à Bibracte, ni le 2 septembre à Autun – mais éventuellement à une date antérieure, dans une des deux localités. L'absence de Bulliot sur le site archéologique le 1^{er} septembre 1882 pourrait d'ailleurs expliquer pourquoi la notice des visiteurs ne fut pas inscrite directement dans l'*Album* (sans doute inaccessible sans le maître des lieux), mais sur un billet glissé par la suite entre deux pages²¹.

§ 19. Cette remarque nous mène à une dernière observation : le feuillet des frères Virey, daté de 1882, se trouve aujourd'hui entre les pages 52 et 53, parmi des notes remontant à 1873. La place qu'il occupe dans l'ordre des textes est donc nécessairement anachronique, au même titre que d'autres notices du livre d'or de Bibracte²².



Discussion



Égyptien néo-traditionnel




§ 20. À partir du XV^e siècle avant notre ère, l'égyptien vernaculaire évolua sensiblement par rapport à la langue littéraire issue des siècles précédents. Une diglossie se manifestait désormais parmi les élites lettrées, qui maîtrisaient simultanément le langage contemporain, « moderne » (celui notamment des sources documentaires), et une langue traditionnelle devenue « classique », au sens d'un modèle à imiter, transmis au sein des institutions de production et de reproduction des savoirs. Pour désigner cette langue de plus en plus artificielle, une sorte de latin d'église qui se perpétua dans les temples jusqu'à l'époque romaine, les égyptologues parlent d'« égyptien de tradition ». Dans cet esprit, le petit exercice de composition hiéroglyphique auquel se livra Philippe Virey peut se concevoir comme un exemple intéressant d'« égyptien néo-traditionnel »²³.


§ 21. La tradition dans laquelle les scribes égyptiens s'inscrivaient n'avait jamais été rompue. La langue égyptienne didactique de Virey, élève de la troisième génération d'égyptologues français²⁴, manifeste au contraire une redécouverte linguistique après une longue solution de continuité, depuis l'Antiquité. Dans ces conditions, son exer-

cice de composition faisait logiquement appel à un patchwork de modèles hétérochrones.


§ 22. Le jeune savant composa la titulature en combinant deux des cinq noms traditionnels du pharaon, le « nom d'Horus » et le « nom de fils de Rê » (où le déterminatif divin  , derrière la graphie du soleil, paraît superflu). La transcription du prénom Jules se veut manifestement phonétique, mais on y observe un idiotisme que seule permet d'expliquer l'orthographe française. L'emploi des signes  (*w3*) et

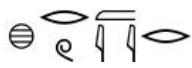
 (*rw* versus *lw*) dotés des valeurs *w* et *l*, par acrophonie (réduction d'une séquence phonétique à son attaque syllabique), se rapproche certes des transcriptions phonétiques de noms de souverains macédoniens ou romains en écriture hiéroglyphique dite « ptolémaïque » et trouve des parallèles, à la même époque, dans les signes démotiques dits « unilittères », utilisés pour noter des noms propres étrangers (en l'occurrence  =

 , pour *w*, et  =  , pour *l*).

Mais l'ajout du signe final  , notant le *s* purement étymologique de « Jules », est tout à fait étranger à l'usage des scribes de

l'Antiquité et ne s'explique que par le formatage scolaire d'un cerveau français.

§ 23. Au Nouvel Empire, tandis que l'Égypte vivait une période d'interaction intense avec les civilisations voisines, des conventions orthographiques dites « syllabiques » furent élaborées pour transcrire des termes étrangers en égyptien. Ce style d'écriture a notamment permis de noter une série de termes « vieux libyques », en particulier des ethnonymes, appartenant au proto-langage évoqué en introduction du présent article ²⁵. Or, on peut noter que l'orthographe du nom des « Khroumirs » ne s'inspire pas de ce corpus de *loanwords*, au sein duquel les graphies sont généralement redondantes (les consonnes et des *matres lectionis* signalant certaines voyelles sont indiquées au moyen de séquences syllabiques assez comparables, par exemple, à celles de l'écriture akkadienne ; plusieurs signes sont employés concomitamment pour noter un même son au sein d'un mot)²⁶. À nouveau, le style orthographique de Virey se rapproche plutôt des conventions de transcription analytiques observées à des périodes plus récentes : dans *Hrwmyr*, chaque son est représenté par un seul signe ou par un groupe unilittère (c'est-à-dire notant un son unique, comme  = y). Chaque hiéroglyphe pourrait être transcodé par une lettre

en écriture alphabétique. En outre, la notation systématique des *deux* voyelles dénote davantage un tropisme vocalique bien indo-européen qu'une pensée graphique spontanément égyptienne. Le groupe  découle alphabétiquement de l'orthographe francisée du nom des « Khroumirs », prononcé par un francophone.

§ 24. Cette graphie confirme, s'il était permis d'en douter, que Philippe Virey reproduisit simplement la transcription diffusée dans la presse²⁷, au lieu de décalquer le terme selon la prononciation arabe locale, qui supposerait une variante dérivée de « Khoumayr » [ħumajr] (arabe classique) ou « Khmîr » [ħmir] (dialectal)²⁸.

§ 25. Le verbe *dr*, « repousser », suivi d'une désignation générique des étrangers hostiles ou d'un ethnonyme en particulier (par exemple les « Libyens », ancêtres des populations berbères du nord de l'Afrique), est bien attesté dans cet usage²⁹. Souvent employé sous la forme d'un participe, il compose une épithète présentant le roi comme un combattant victorieux qui rejette les ennemis de l'Égypte hors du pays. *Mutatis mutandis*, Philippe Virey inscrivait ici la titulature de Jules Grévy dans la plus pure tradition pharaonique. Sous son calame, comme sous la plume des hiérogam-

mates, le participe doit probablement se comprendre comme un inaccompli général (« Celui, par excellence, qui repousse les ennemis »), plutôt que comme un accompli (« Celui qui a repoussé les ennemis à telle occasion particulière »). Mais la mention d'un peuple spécifique (en l'occurrence les Khroumirs), se référant à une victoire précisément identifiable dans le temps, avait pour fonction d'illustrer dans l'histoire événementielle la puissance apotropaïque du roi.

§ 26. Un article défini détermine chacun des substantifs du texte (« *n3 Hrwmr.w* » et « *p3 sš* »). Par ce choix diachronique, Philippe Virey se rattache résolument à la grammaire de l'égyptien de « seconde phase », qui englobe les stades évolués de la langue, du néo-égyptien au démotique (voire au copte, à condition d'adapter l'écriture). Pour nommer un individu pourvu d'un titre de fonction, dans cet environnement linguistique, l'énoncé non marqué accepte deux constructions : soit le titre indéterminé précède le nom propre (par exemple *sš Untel*, « Le scribe Untel »), soit l'anthroponyme précède le titre déterminé (*Untel p3 sš*, « Le scribe Untel »). Si l'article défini « *p3* » détermine le titre antéposé (*p3 sš Untel*), la tournure est marquée et porteuse d'un effet de sens que l'on peut traduire par une légère emphase, par exemple « Le fameux scribe Untel ».

Nous ignorons si, conscient de cette règle, Philippe Virey fit délibérément le distinguo. J'ai fondé ma traduction sur l'hypothèse affirmative, plus plaisante, en supposant que le jeune égyptologue, qui n'avait encore rien publié (ses premiers articles parurent en 1886), signa avec une pointe d'autodérision : « Le fameux scribe P(hilippe) V(irey) » – que ses initiales devraient suffire à identifier, voyons !

§ 27. La méthode de datation adoptée nécessite elle aussi de remonter le fil de la pensée de Virey, en privilégiant la solution qu'un étudiant nourri des sciences de l'Antiquité était le plus naturellement susceptible d'employer pour convertir une date « française » du XIX^e siècle en date « égyptienne ». Le seul moyen de mettre facilement les deux systèmes en équation était, comme on l'a vu, de se référer au comput fixé sous le Haut Empire romain, lorsque les calendriers égyptien et julien furent solidarisés. Dès lors, deux options se présentaient à Virey. Soit il convertissait en date julienne la date du calendrier grégorien en vigueur en France, en tenant compte des douze jours de décalage qui les séparaient au XIX^e siècle, puis il la traduisait en jour, mois, année égyptiennes (la visite daterait alors du 13 septembre 1882 grégorien). Soit il simplifiait le raisonnement en exprimant directement en calendrier égyptien la date courante,

comme si la France vivait encore au diapason calendérique de l'empire romain, et il faisait abstraction des presque deux semaines de décalage entre les calendriers julien et grégorien (en ce cas, la visite aurait eu lieu le 1^{er} septembre grégorien). La proximité des dates de la visite à Bibracte et de l'élection dans la Société éduenne à Autun, qu'implique la seconde hypothèse, permet de construire le scénario cohérent présenté plus haut. Dans cette hypothèse vraisemblable, mais bien entendu impossible à démontrer absolument, Virey aurait utilisé une méthode de comput approximative, voire inexacte.

Une *interpretatio Aegyptiaca* de la politique coloniale française ?

§ 28. Au même titre que d'autres notices grecques et latines de l'*Album*, les trois lignes hiéroglyphiques peuvent être versées au dossier des jeux didactiques auxquels se livraient les philologues contemporains dans le cadre de l'apprentissage et de l'étude des langues anciennes.

§ 29. La plaisanterie savante de Philippe Virey, suggérant l'image d'un président de la République en pharaon pourfendeur de sauvages Khroumirs, constitue un joli exemple d'*interpretatio Aegyptiaca* récréative – en l'occurrence, la traduction en termes

culturels égyptiens d'une institution de la Troisième République³⁰. Cette facétie égyptologique s'inscrivait dans la longue tradition de réception et de réappropriation de l'Antiquité, qui se perpétuait depuis la Renaissance. Lorsque les humanistes chrétiens traduisaient des institutions contemporaines dans le latin de l'Antiquité païenne, le jeu pouvait se pratiquer sans arrière-pensée, comme un simple exercice rhétorique. C'est le cas, par exemple, lorsqu'au début du XVII^e siècle le prêtre jésuite André Schott désignait un des deux « bourgmestres » de la ville d'Anvers comme un « *Consul* »³¹. Parfois, cependant, les rapprochements érudits opérés entre des institutions antiques et contemporaines sous-tendaient en réalité un discours polémique sur l'actualité, sous couvert d'une critique apparente des Anciens³².

§ 30. Comment doit-on comprendre, de ce point de vue connotatif, l'*interpretatio* de Philippe Virey ? Comme un simple bon mot potache ou comme une parodie révélatrice d'une opinion publique critique envers la politique coloniale de la France ?

§ 31. Les expéditions de Tunisie et du Tonkin focalisèrent les débats parlementaires sur l'expansion coloniale dans les années 1880³³. À la suite des incursions de Khroumirs à la frontière algéro-tunisienne, Jules Ferry, président du Conseil, prononça le 4 avril 1881 un discours devant le Sénat, pour

réclamer le financement d'une expédition punitive. Évoquant « la belliqueuse tribu des Khroumirs », il invitait à « châtier les tribus insoumises »³⁴. À la Chambre des députés, le général Farre, Ministre de la guerre, appelait de son côté à « sévir contre ces pillards »³⁵. Dans le sillage de ces discours, le nom des Khroumirs se chargea rapidement d'une constellation de connotations colonialistes largement relayées par la presse, mobilisant le champ sémantique de la « sauvagerie »³⁶, de la « barbarie », de l'« indiscipline »³⁷, du « brigandage »³⁸, voire de la « férocité »³⁹, pour justifier la répression par la France, puissance civilisatrice... Aussi bien les commentateurs qui relativisaient le danger représenté par les Khroumirs que les va-t-en-guerre qui en soulignaient le bellicisme supposé se retrouvaient dans l'emploi d'un vocabulaire primitiviste.

§ 32. Le 3 avril, dans le *Journal des débats*, on peut lire au sujet des Khroumirs : « Il y a quelque temps que ces maraudeurs s'essayaient contre nous. L'Arabe du désert a les mœurs prudentes de la bête sauvage. Avant de déraciner l'arbre il le secoue ; il flaire sa proie avant de la saisir »⁴⁰. Un autre article appelle à ne pas tirer prétexte d'un incident mineur pour partir en guerre, affirmant que « les Kroumirs se composent de quelques tribus à demi sauvages, vivant dans les montagnes de l'Atlas ; ces tribus – nous en parlons pour les

avoir fréquentées pendant plusieurs mois – sont pauvres autant qu'il est possible de l'être ; sans armes, sans munitions, presque sans chevaux. (...) – maraudeurs et pillards par instinct, ils ne craignent pas, il est vrai, de faire quelques « razzias » chez les voisins ; mais va-t-on croire que les tribus algériennes de l'Atlas, qui vivent dans les mêmes conditions, côte à côte avec les Kroumirs, valent mieux ? »⁴¹. Les cinq soldats français tombés lors de l'escarmouche, le *casus belli*, furent enterrés le 1^{er} avril à La Calle. Dans son discours funèbre, diffusé le 11 avril dans la presse parisienne, le maire de cette petite ville portuaire proche de la frontière tunisienne déclarait : « Une poignée de bandits continuent depuis plus de trente ans à s'attaquer à la grande nation française ; le vol, le pillage et le meurtre, constamment et toujours impunis, en un mot la barbarie complète, absolue, aux portes de la France, à quelques heures de Marseille »⁴².

§ 33. Les voix critiquant la construction politique de ce stéréotype du « barbare khroumir » sont minoritaires, mais notables. Sous le titre « Pour les Khroumirs », Maurice Talmeyr (1850-1931)⁴³ publia un pamphlet mordant d'ironie, en comparant au passage l'offensive coloniale française contre la Tunisie à l'annexion allemande de 1870. « Il existe des gens très intelligents qui ont découvert que les Khroumirs étaient des

barbares, et qui ne voient, en conséquence, aucun inconvénient à les tuer, à les traquer et à les exterminer, comme on tue, comme on traque et comme on extermine des loups. (...). Les Khroumirs barbares ? Mais en quoi ces misérables nomades le sont-ils beaucoup plus que nous ? En quoi donc le sommes-nous beaucoup moins qu'eux ? (...) M. Gambetta fait marcher les pauvres Français sur Tunis, comme M. de Bismarck faisait marcher les pauvres Allemands sur Paris. »⁴⁴

§ 34. Cette brève revue de presse trace le contour des stéréotypes que l'environnement médiatique avait récemment livré à l'opinion publique française, à l'époque où Philippe Virey visitait le Mont Beuvray. Des esprits formés dans le moule classique s'inspirèrent immédiatement de cette fabrique de lieux communs, pour éclairer l'actualité à la lumière de savoirs livresques sur l'Antiquité. On assiste ainsi, dans le quotidien *Le Constitutionnel* du 23 avril 1881 (p. 1)⁴⁵, à un festival d'*interpretationes Romanae* inspirées de la littérature latine, où de grandes figures nord-africaines sont convoquées sous la bannière khroumir. « Le Khroumir Tertullien fut le maître de notre Bossuet, lequel fut également plein d'une sorte de culte pour un autre Khroumir, saint Augustin. » Quant à Apulée, il « était à peu près Khroumir ». À propos du harceleur de

Didon, dans l'Enéide : « C'est manifestement un Khroumir que l'Iarbas du poète ; nous dirions, nous, Iar bey ».

§ 35. Mais le rapprochement le plus significatif pour l'actualité porte sur le *Bellum Jugurthinum*. Dans le jeu des homologies, « Salluste fut gouverneur général de l'Algérie deux mille ans avant M. Albert Grévy » – le frère du président Jules. « Il a tracé l'histoire de Jugurtha, un des cheicks khroumirs de ce temps-là (...) ». « Ce Jugurtha servit en qualité de Turco, dans les armées romaines ». En interprétant le statut du roi numide, initialement auxiliaire au service des Romains, comme celui d'un « Turco », le sobriquet qui désignait alors les tirailleurs algériens incorporés dans l'armée française, l'auteur plaçait la France en Algérie sur le même pied que Rome. Les comparaisons poursuivent : Jugurtha commit ensuite « un nombre assez notable de scélératesses, de parjures, de trahisons, d'atrocités » et devint l'ennemi des Romains en leur faisant « une guerre cruelle ». L'ensauvagement littéraire des Numides Khroumirs est ainsi parachevé. « Les Khroumirs de Jugurtha guerroyaient comme, selon toute vraisemblance, le feront les Khroumirs contemporains. Jamais d'engagement général ; on déclinait autant que possible toute bataille en règle. Mais d'invisibles bandes de coureurs étaient sans cesse sur les flancs ou sur les derrières de

l'armée romaine. » On croit percevoir comme l'écho fantasmagique de ces « invisibles bandes de coureurs » numides dans le tableau d'ethnographie militaire qu'un correspondant de guerre télégraphiera quelques jours plus tard depuis La Calle : (les combattants khroumirs) « laissent les soldats approcher jusqu'à 50 mètres, tirent et se sauvent en bondissant à travers les buissons. Très difficiles à voir, ils sont très difficiles à viser »⁴⁶.

§ 36. Au moment de choisir une épithète de victoire pour le pharaon Jules Grévy, l'image du sauvage et féroce guerrier khroumir avait donc eu le temps de se forger et de se figer. Pour endosser le rôle de l'ennemi archétypal que combat le roi égyptien – la figure de l'insoumis, de l'agitateur, du criminel, du rebelle sacrilège qu'il convient de châtier pour rétablir l'ordre du monde organisé⁴⁷ –, les populations montagnardes envahies par la France, affublées de portraits journalistiques caricaturaux, offraient malgré elles les ingrédients d'une *interpretatio Ægyptiaca* parfaitement cohérente.

Conclusion

§ 37. Depuis le meurtre de George Floyd, étouffé par un policier de Minneapolis le 25 mai 2020, les débats critiques sur le racisme

et sur le colonialisme dans tous les secteurs de la culture, de la politique et de l'historiographie ont connu un retentissement mondial, y compris dans le domaine de l'égyptologie et de la papyrologie⁴⁸. L'*interpretatio Ægyptiaca* mise en œuvre par Philippe Virey fournit dans ce contexte un cas d'école illustrant la créativité des élites, en pleine période d'expansion de l'impérialisme français, pour exprimer la pensée coloniale en la sublimant – ou en la moquant – au travers de modèles classiques. L'originalité de cette variante orientaliste est de montrer qu'aux yeux d'un égyptologue français de 1882, la figure du conquérant colonialiste pouvait se traduire spontanément par l'image d'un pharaon de l'ancienne Égypte. Comme un modèle à suivre ou comme l'allégorie du tyran ? Le texte, trop bref, ne permet pas de juger quelles connotations l'auteur associait au pharaon Jules – tout au plus peut-on soupçonner, derrière les hachures, la manifestation d'une forme de remord.

§ 38. Cependant, la parution, en 1882 justement, d'une caricature de Jules Grévy, dans la réédition d'un recueil de biographies satiriques initialement publié en 1872, par Touchatout (Léon-Charles Bienvenu, 1835-1910)⁴⁹, fournit un point de comparaison éclairant (**figure 4**)⁵⁰. La tête du septuagénaire au front dégarni et à la barbe en collier

forme le protome d'un sphinx léonin posé sur un socle. Le personnage au regard grave est coiffé du némès royal, tandis que le sommet d'une pyramide se devine à l'arrière-plan. Le dessin est signé du caricaturiste Moloch (Alphonse Hector Colomb, 1849-1909)⁵¹. En l'occurrence, la caricature ne suggère vraisemblablement ni la tyrannie, ni la gloire conquérante du président français, car la biographie illustrée en souligne essentiellement la tiédeur, la passivité et l'immobilisme : « M. Grévy est un de ces bons républicains qui, sur la machine du progrès, ont la main plus près du serre-frein que de l'appareil moteur. – Avec des chauffeurs de ce calibre-là on va ; mais on ne va pas vite⁵². »

§ 39. Enfin, 1882 fut aussi l'année où le tropisme égyptien atteignit le Ministère de l'instruction publique, sous la houlette de Jules Ferry, car l'égyptologie entra alors dans le programme d'histoire⁵³. Un acquis sous le règne de Jules Grévy, dont les égyptologues d'hier et d'aujourd'hui lui savent gré.

Strasbourg, le 9 août 2020.

¹ Je remercie Oriane Rousselet de m'avoir fait connaître ce document et d'avoir, la première, identifié le personnage caché derrière les mystérieuses initiales « P.V. ». Merci aussi, pour leurs précieuses relectures, à Alexis D'Hautcourt, à Valérie Vander Osieren et à Cassandre Hartenstein, à qui je dois également la première identification des Khroumirs. Merci, enfin,

à Pascal Barret pour avoir retrouvé *Le trésor de Rackham le Rouge* au plus fort du confinement.

² Fr. COLIN, *Les Libyens en Égypte (XV^e s. a. C.-II^e s. p. C.). Onomastique et histoire I, Libyque et vieux libyque. Vieux libyque et Libyens*, Bruxelles, 1996, thèse en ligne <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00120038> ; IDEM, « Le « vieux libyque » dans les sources égyptiennes (du Nouvel Empire à l'époque romaine) et l'histoire des peuples libycophones dans le nord de l'Afrique », *BACTHS*, n.s., *Afrique du Nord*, 25, 1996-1998 [1999], p. 13-18.

³ D. CASAJUS, « Sur l'origine de l'écriture libyque. Quelques propositions », *Afriques* [En ligne], *Débats et lectures*, 4 juin 2013, consulté le 1^{er} août 2020, <http://journals.openedition.org/afriques/1203>.

⁴ Site du Comité des travaux historiques et scientifiques, Société éduenne des lettres, sciences et arts – Autun, fiches prosopographiques, <http://cths.fr/an/savant.php?id=1164>.

⁵ M.-H. LIDEC, « L'Album des visiteurs du Beuvray », *Bulliot, Bibracte et moi*, 21 novembre 2019, consulté le 1^{er} août 2020, <https://bbm.hypotheses.org/187>.

⁶ Cf. Centre national de ressources textuelles et lexicales, <https://www.cnrtl.fr/definition/kroumir> : « *P. anal., au sing. ou au plur., arg., vieilli.* „Voyou, malotru“ ».

⁷ Cf. M. TOURNIER, « Aux sources du sens, l'étymologie sociale », in Idem, *Propos d'étymologie sociale*, I, *Des mots sur la grève*, Lyon, 2002 (*Langages*), § 22,

<https://books.openedition.org/enseditions/1689> ;

IDEM, « Les jaunes : un mot-fantôme à la fin du 19^e siècle », *ibidem*, § 15 et 17,

<https://books.openedition.org/enseditions/1682>,

consulté le 18 juin 2020.

⁸ La recherche des mots clefs Khroumir et Kroumir dans la base de données *RetroNews. Le site de presse de la BNF* (consulté le 18 juin 2020), permet de constater la multiplication des occurrences à partir d'avril 1881.

⁹ *L'expédition militaire en Tunisie, 1881-1882*, Paris, 1898, p. 7-13,

<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6472082k>.

¹⁰ G. REYNAUD, « Les années de formation de Saint-Pol-Roux (1861-1882). Expériences vécues et magnifiées », in M.-J. Le Han (éd.), *Saint-Pol-Roux Passeur entre deux mondes*, Rennes, 2011 (*Interférences*),

<https://books.openedition.org/pur/38175>, consulté le 18 juin 2020, § 18 ; M. PEDINIELLI, « Conquête de la Tunisie par la France : le prétexte de l'insécurité à la frontière », in *Échos de presse, RetroNews. Le site de presse de la BNF*, 25 juillet 2019,

<https://www.retronews.fr/colonies/echo-de-presse/2019/07/25/conquete-de-la-tunisie-par-la-france-le-pretexte-de-linsecurite>, consulté le 18 juin 2020.

¹¹ Fichier d'autorité international virtuel, <http://viaf.org/viaf/14893255>.

¹² Fichier d'autorité international virtuel, <http://viaf.org/viaf/32069405>.

¹³ Fr. CHABAS, Ph. VIREY, « François-Joseph Chabas. Notice biographique », in Fr. Chabas, *Œuvres diverses*, I, Paris, 1899 (*Bibliothèque Égyptologique* 9), p. V ; CLII ; G. MASPERO, « Les études égyptologiques », in *La science française*, II, Paris, 1915, p. 8 ; 10 ; 15 ; 17.

¹⁴ Fichier d'autorité international virtuel, <http://viaf.org/viaf/64077749>.

¹⁵ Fichier d'autorité international virtuel, <http://viaf.org/viaf/89234658>.

¹⁶ *Mémoires de la Société éduenne*, ns 10, 1881, p. 529, <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k4080725>.

¹⁷ *Mémoires de la Société éduenne*, ns 12, 1883, p. 443, <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k408074x>.

¹⁸ Pour être admis à faire partie de la Société, le candidat devait « être présenté par deux membres titulaires et réunir les trois quarts des suffrages des membres présents », *Ibidem*, p. XXVI, Article 12 des statuts.

¹⁹ Parmi les nouveaux reçus, le nom de ceux qui entrèrent séance tenante est précisé.

²⁰ À cette époque, les frères Virey étaient domiciliés à Sennecey-le-Grand (d'après la liste des membres de la Société éduenne et les P.V. de séance), bourg situé à 65 km d'Autun et à 82 km de Bibracte.

²¹ Par exemple, les auteurs d'un billet daté du 17 juin 1882, mais collé ensuite parmi des notices de 1869, « Regrettent vivement de ne pas trouver l'aimable habitant de cette maison » (p. 10).

²² L'*Album* conserve plusieurs exemples de billets collés (e.g. p. 70), certains d'entre eux ayant été ensuite déplacés (e.g. l'illustration d'origine de la p. 95, en 1882, fut sans doute transférée à la p. 100). Parfois, les visiteurs écrivaient dans des espaces vides indépendamment de la progression chronologique (e.g. p. 64, une note datée de 1882 précède, dans l'ordre des pages, les autographes des membres du Congrès scientifique de France de 1876 ; p. 56, une date 1875 est précédée et suivie de 1873 ; p. 44, une visite de 1883, parmi celles de 1873 ; p. 37, 1882 auprès de 1873).

²³ La typologie de la langue égyptienne recommande de ne pas créer *ad hoc* un néologisme « néo-égyptien de tradition », car le terme « néo-égyptien » désigne déjà un stade bien identifié de la diachronie égyptienne. En revanche, « néo-égyptien de tradition » qualifierait justement une expression néo-traditionnelle imitant le stade néo-égyptien de la langue (synchrone du Nouvel Empire), par exemple les articles définis *n3* et *p3* aux lignes 2 et 3 de notre texte.

²⁴ E. GADY, « Les égyptologues français au XIX^e siècle : quelques savants très influents », *Revue d'histoire du*

XIX^e siècle, 32, 2006, mis en ligne le 30 octobre 2008, consulté le 20 juin 2020,

<http://journals.openedition.org/rh19/1091>.

²⁵ Fr. COLIN, « Le “vieux libyque” », p. 13-18.

²⁶ IDEM, *Les Libyens en Égypte*, p. 31-38.

²⁷ On notera que l'orthographe des documents militaires officiels (*L'expédition militaire en Tunisie, passim*, cf. ci-dessus note 9), « Khoumirs » sans « r », est moins éloignée de la prononciation locale.

²⁸ J. TAÏEB, « Kroumirie », *Encyclopédie berbère* 28-29, 2008, document K73, mis en ligne le 01 juin 2013, consulté le 9 août 2020,

<http://journals.openedition.org/encyclopedieberbere/125>.

²⁹ N. GRIMAL, *Les termes de la propagande royale égyptienne de la XIX^e dynastie à la conquête d'Alexandre*, Paris, 1986 (*Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres* n.s. 6), p. 671-673.

³⁰ Fr. COLIN, « Avant-propos », in Fr. Colin, O. Huck, S. Vanséveren (éd.), *Interpretatio : Traduire l'altérité culturelle dans les civilisations de l'Antiquité*, Strasbourg, 2015 (*Études d'archéologie et d'histoire ancienne*), p. 7-12.

³¹ N. BROUT, « Langue et religion : réflexions sur quelques *interpretationes* à la Renaissance », in Fr. Colin, O. Huck, S. Vanséveren (éd.), *Interpretatio*, p. 338.

³² N. BROUT, « Langue et religion », p. 325.

³³ J. EBERSOLD, « Le débat parlementaire sur la politique coloniale en 1885 », in *Échos de presse, RetroNews. Le site de presse de la BNF*, 25 juillet 2019, <https://www.retronews.fr/colonialisme-droits-de-lhomme/long-format/2018/03/26/le-debat-parlementaire-sur-la-politique>, consulté le 2 août 2020.

³⁴ *La Presse*, 6 avril 1881, p. 1,

<https://www.retronews.fr/journal/la-presse/6-avril-1881/126/394835/1>.

³⁵ *Ibidem*.

³⁶ « Populations à demi sauvages », *L'Écho de l'arrondissement de Bar-sur-Aube*, p. 1,

<https://www.retronews.fr/journal/l-echo-de-l-arrondissement-de-bar-sur-aube/24-avril-1881/389/1771451/1> ; « audace sauvage », *Le Temps*,

29 avril 1881, p. 1,

<https://www.retronews.fr/journal/le-temps/29-avril-1881/123/365117/1>.

³⁷ « Tribus peu disciplinées, mais aguerries et adroites à manier le fusil », *La Petite Gironde*, 7 mai 1881, p. 1,

<https://www.retronews.fr/journal/la-petite-gironde/7-mai-1881/241/1983123/1> ; « indigènes indisciplinés et pillards », *L'Univers illustré*, 16 avril 1881, p. 9, <https://www.retronews.fr/journal/l-univers-il-lustre/16-avril-1881/98/1167035/9>.

³⁸ « Maraudeurs », « pillant et assassinant », « des incursions, des vols, des razzias », « le brigandage des Khroumirs », « maraude », « bandits », *La Presse*, 7 avril 1881, p. 1 (d'après la *Paix*),

<https://www.retronews.fr/journal/la-presse/7-avril-1881/126/526195/1> ; « brigandage », *L'Espérance*, 10 avril 1881, p. 2,

<https://www.retronews.fr/journal/l-esperance/10-avril-1881/321/1280485/2>.

³⁹ « Féroces montagnards » (voir aussi le § « La mutilation des cadavres »), *Courrier de Saône-et-Loire*, 22 avril 1881, p. 2,

<https://www.retronews.fr/journal/courrier-de-saone-et-loire/22-avril-1881/371/1270477/2> ; « Khroumir féroce », *La Petite Gironde*, 9 avril 1881, p. 2, <https://www.retronews.fr/journal/la-petite-gironde/9-avril-1881/241/1244967/2>.

⁴⁰ H. GANEM, *Journal des débats*, 3 avril 1881, p. 1, <https://www.retronews.fr/journal/journal-des-debats-politiques-et-litteraires/3-avril-1881/134/367707/1>.

⁴¹ *L'Espérance*, 10 avril 1881, p. 3,

<https://www.retronews.fr/journal/l-esperance/10-avril-1881/321/1280485/3>.

⁴² *La République française*, 11 avril 1881, p. 1,

<https://www.retronews.fr/journal/la-republique-francaise-1871-1924/11-avril-1881/655/1643349/1>.

⁴³ Fichier d'autorité international virtuel,

<http://viaf.org/viaf/73930486>.

⁴⁴ *L'Intransigeant*, 8 mai 1881, p. 1,

<https://www.retronews.fr/journal/l-intransigeant/8-mai-1881/44/899117/1>. Voir aussi le témoignage local de Georges Meusy, dans l'édition du 28 avril du même journal (p. 1) : « On a représenté les Khroumirs de toutes les façons : noirs, blancs, grands, petits, cruels, doux, etc. La vérité est qu'ils ne diffèrent pas des Arabes de nos frontières. C'est une tribu indépendante et voilà tout. Je vous assure qu'ici tous ceux – et ils sont nombreux – qui ont voyagé sur les frontières tunisiennes, rient de bon cœur à la lecture des contes fantastiques qu'envoient pour faire de la copie, les reporters aux abois »,

<https://www.retronews.fr/journal/l-intransigeant/28-avril-1881/44/910611/1>.

⁴⁵ <https://www.retronews.fr/journal/le-constitutionnel/23-avril-1881/22/381627/1>.

⁴⁶ *Le Temps*, 29 avril 1881, p. 1,

<https://www.retronews.fr/journal/le-temps/29-avril-1881/123/365117/1>.

⁴⁷ N. GRIMAL, *Propagande royale*, p. 649-651.

⁴⁸ Voir, par exemple, le carnet *Everyday Orientalism*, <https://everydayorientalism.wordpress.com>, édité par Katherine Blouin, Usama Ali Gad et Rachel Mairs.

⁴⁹ Fichier d'autorité international virtuel,

<http://viaf.org/viaf/169502214>.

⁵⁰ Je remercie avec plaisir Alexis D'Hautcourt de m'avoir fait connaître ce document, ainsi que la référence de la note 52, ci-dessous.

⁵¹ Fichier d'autorité international virtuel,

<http://viaf.org/viaf/22411210>.

⁵² TOUCHATOUT, *Le Trombinoscope*, Paris, 1872 [1882], biographie n. 29.

⁵³ É. DAVID et A.-H. PERROT, « Jules Bourgoïn et l'égyptologie, une liaison orageuse », in M. Bideault, E. Thibault, M. Volait (éd.), *De l'Orient à la mathématique de l'ornement. Jules Bourgoïn (1838-1908)*, Paris, 2015 (*Collection d'InVisu*), n. 12, <https://books.openedition.org/inha/7023>, consulté le 9 août 2020.